

FAMILY PLANNING 2020

ACTIONS DES PAYS: OPPORTUNITES, DEFIS, ET PRIORITES



GUINÉE

Ce document reflète le contexte du pays, les opportunités, les défis et les priorités développées par les points focaux de FP2020 pour Guinée, en collaboration avec le Secrétariat de FP2020 et d'autres partenaires au cours de l'Atelier des Points Focaux de l'Afrique francophone à Abidjan, en Côte d'Ivoire en mai 2016. Les Points Focaux de FP2020 au pays sont des représentants du gouvernement ainsi que deux bailleurs, généralement l'UNFPA et l'USAID. Ils servent comme les représentants principaux de FP2020 dans le pays. Ils coordonnent entre eux, le gouvernement, les partenaires et les autres parties prenantes, et le Secrétariat FP2020 afin de conduire les progrès du pays sur les objectifs de planification familiale. Ces opportunités, défis et priorités servent de base pour un agenda avec des points d'action pour les 12 à 18 mois prochains.

OPPORTUNITÉS

Plusieurs initiatives porteuses sont en train d'être mise en œuvre comme:

- L'existence des ressources humaines formées
- La délégation des tâches (offre du dépo-provéra par les ASC)
- Renforcement en cours du Système d'information et de gestion logistique: Remontée des données de qualité
- Mise en place de la plateforme DHIS en cours
- Enquête annuelle sur la PF/SPSR, Enquête MICS, EDS 2017
- Ouverture de la fenêtre d'opportunité de la Guinée vers le Dividende Démographique depuis 2007

DÉFIS

Défis en matière de demande:

- Insuffisance d'actions portant sur la création de la demande
- Faible adhésion/implication des religieux, des ASC et des différents groupements féminins et professionnels
- Faible contribution des départements de la jeunesse, de la promotion féminine, la communication dans la création de la demande

Défis en matière d'offre:

- Faible disponibilité des ressources humaines de qualité
- Rupture/surstock) des niveaux de stocks dans certains Points de Prestation Sanitaire
- Faible offre des services de PF au niveau communautaire
- Faible disponibilité des données dans le secteur privé
- Faible disponibilité des MLDA à tous les niveaux
- Faible intégration de PF dans le programme VIH
- Insuffisance de centres conviviaux pour les jeunes

Défis en matière d'environnement habilitant:

- Adoption et diffusion des textes d'application de la loi SR/PF,
- Insuffisance de financement pour l'achat des contraceptifs par l'Etat

- Insuffisance de Partenaires
- Défis en matière de suivi-coordination:
- Insuffisance dans le fonctionnement du cadre de coordination
- Insuffisance de moyens logistiques pour le suivi au niveau de la DNSFN

Priorités :

- Organiser une enquête rapide de prévalence contraceptive
- Renforcer le déploiement de sages-femmes dans les structures de santé périphériques pour une offre de qualité de services SMI
- Renforcer le système de la chaîne d'approvisionnement et la gestion logistique (saisir les opportunités existantes comme ARC, offre de Gates avec le challenge initiative...)
- Intensifier la création de la demande (campagne PF, sensibilisation) et impliquer l'ensemble des acteurs (jeunes, religieux, OSC, secteur privé, parlementaires, les journalistes...)
- Mettre en place une coordination depuis le niveau central jusqu'au niveau des préfectures de santé, basé sur les performances attendues dans le plan d'action